

**Pour être valable, cet avis de participation devra être en notre possession
au plus tard le mercredi 4 mai 2011**

AVIS DE PARTICIPATION

Je soussigné(e)

actionnaire, détenteur à ce jour du nombre de titres mentionné ci-dessus, avise la Société Anonyme Solvac, rue Keyenveld, 58, à 1050 Ixelles-Bruxelles, de mon intention d'assister aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront à 1050 Ixelles-Bruxelles, rue du Prince Albert, 44, le mardi 10 mai 2011 à partir de 17h.

A l'occasion de ces assemblées, je me prévaudrai de ce nombre de titres qui comprend mes titres en nom propre et ceux des enfants mineurs que je représente éventuellement.

Fait à _____, le _____ 2011.

TRES IMPORTANT

- **Nous vous demandons de lire attentivement la lettre de convocation qui contient des informations utiles concernant le vote électronique en séance chez Solvac.**
- **Il vous sera encore possible cette année de renvoyer une procuration sans aucune indication de votes (votes en blanc). Les absences de votes sont actuellement considérées comme étant en faveur de l'adoption des propositions de résolutions en cause. A partir du 1^{er} janvier 2012, cela ne devrait plus être le cas, les absences de vote seront considérées comme votes « nuls ». Nous vous recommandons dès lors de prendre dès à présent l'habitude de remplir une des cases pour chaque point des ordres du jour qui requiert un vote.**